

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017**

Le trente-et-un mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mille dix-sept, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.

Etaient présents : M.M. Michel LAHUEC, Xavier JODOCIUS, Marcel STEPHAN, Marie-France HELIAS, Gilberte LE NAOUR, Isabelle QUERE, Annick JACQ, René GLO, Yves CORROLLER, Jean-François DANIEL, Monique HELORET, Camille LE BRETON, Martine MORIN, Laurence SIOHAN, Caroline GERMOND.

Absent excusé : M. Patrick COUSTANS représenté par M. Michel LAHUEC

Secrétaire de séance : M. René GLO

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 – COMPTE DE GESTION 2016

Le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Le Receveur Municipal doit être voté préalablement au compte administratif. Ce compte de gestion reprenant l'ensemble des mouvements comptables de l'année, n'appelle ni observation ni réserve.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2016.

3 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Dépenses	968 082,02 €
Recettes	1 273 818,68 €
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	460 272,96 €
Excédent de clôture 2016	766 009,62 €

Section d'Investissement

Dépenses	439 787,25 €
----------	--------------

Recettes	531 187,42 €
Déficit d'investissement 2015 reporté	146 918,74 €
Déficit de clôture de l'exercice	55 518,57 €

Restes à réaliser à reporter en 2017

Dépenses	36 496,48 €
Recettes	45 499,31 €

Résultat cumulé

Besoin de financement	46 515,74 €
-----------------------	-------------

Résultat de clôture hors restes à réaliser : 710 491,05 €

Résultat de clôture y compris restes à réaliser : 719 493,88 €

Monsieur le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Xavier JODOCIUS, 1^{er} adjoint chargé des finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2016

4 - BUDGET 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2016 s'élève à 766 009,62 €.

Monsieur le Maire propose d'affecter 46 515,74 € de cet excédent à la section d'investissement au compte 1068 afin de compenser le besoin de financement et de reporter 719 493,88 € en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'AFFECTER une partie de l'excédent de fonctionnement 2016, soit 46 515,74 € à la section d'investissement au compte 1068 et de reporter 719 493,88 € en section de fonctionnement.

5 - TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

Monsieur le Maire après avis favorable de la commission générale propose au Conseil Municipal les taux de taxe suivants :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	12,16 %
Taxe foncière (bâti)	15,80 %
Taxe foncière (non bâti)	50,51 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE les taux d'imposition des taxes directes locales tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus.

6 - BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 831 401,88 € en section de fonctionnement, et en section d'investissement il s'élève à 3 348 093,05 € en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'ADOPTER le budget primitif 2017 de la Commune, tel qu'il a été présenté ci-dessus.

7 – CONVENTION D'AUTORISATION D'USAGE D'UNE PARCELLE COMMUNALE POUR LA PRATIQUE DE SPORTS DE PLEINE NATURE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'AUTORISER l'entreprise CELA7 à utiliser la parcelle B329 appartenant à la commune pour la pratique d'activités de pleine nature,

DE L'AUTORISER à signer la convention ci-jointe, sous réserve de l'acceptation par CELA7 des demandes de modification inscrites en rouge.

8 - INFORMATIONS DIVERSES

- Chasse à l'œuf le 17 avril près de la crèche « le bateau bleu ».
- Tournoi de football U2 le 22 avril.
- 1er tour de l'élection présidentielle le 23 avril.
- Halte le 30 avril 2017 au centre bourg des motards participant à la balade organisée par l'Association « Céline et Stéphane – Leucémie Espoir ».

La séance est levée à 20 heures 15.

Le Maire,
Michel LAHUEC